les fiches techniques

Le Crédit-Temps...

La formule de soutien adaptée pour vous aider quotidiennement à utiliser et gérer votre informatique...

Vous pouvez bien sûr nous appeler dès que vous avez un problème et être facturé au coup par coup.

Mais nous vous proposons également une formule plus intéressante : le Crédit-Temps.

Comment cela se passe-t-il ? Vous achetez un pack minimal de 3 heures et vous piochez dedans au fur et à mesure de vos besoins.

Vous pouvez l'utiliser dès encaissement de votre règlement. Il suffit de préciser pour chaque demande votre numéro de dossier. À tout moment, vous pouvez demander la situation de votre compte, afin de le ré-alimenter suffisamment tôt si nécessaire. Pour toute demande, nous vous indiquons le temps estimé pour la réalisation, afin de ne pas vous mettre devant le fait accompli : c'est vous qui décidez ! Et au moins une fois par mois, voire à chaque intervention lorsque c'est possible, nous vous envoyons un décompte précis reprenant le temps dépensé et le solde disponible.

Les avantages sont immédiats : économie et souplesse

Avantage 1 : réduction du coût horaire de 15 à 25 % suivant les packs

Avantage 2 : plus de souplesse sur le contenu des prestations. À condition de rester dans nos domaines de compétences, les heures sont utilisables pour du conseil, de la formation-action, du soutien téléphonique, une intervention directe sur vos bases de données, la recherche de solutions (par exemple, des formules pour écrire un script particulier dans Claris FileMaker Pro), du coaching personnalisé, etc.

Avantage 3 : plus de souplesse dans le planning, puisque vous pouvez demander 3 heures d'intervention chez vous, tout comme 1/4 d'heure au téléphone (contre un minimum facturé d'une demi-heure pour les interventions hors crédit-temps).

Avantage 4 : plus de souplesse administrative. Vous n'avez qu'une seule facture à gérer au lieu de plusieurs petites factures.

Avantage 5 : vous vous protégez de toute augmentation de tarif durant la validité de vos heures. Celles-ci sont valables jusqu'à extinction du crédit, et cela pendant une durée de 24 mois.

Avantage 6 : une petite question en moins de 5 minutes sur une journée ? On vous l'offre !

Avantage 7 : vous êtes prioritaire, par rapport à ceux qui n'ont pas de crédit-temps.

Exemples de réponses à des situations concrètes :

Il y a une modification dans certains règlements sociaux qui nous gouvernent et je voudrais mettre les nouveaux calculs en place dans nos fichiers FileMaker.

Avec une copie de vos fichiers, nous analysons le problème, vous informons en gros du temps à y consacrer, puis nous vous envoyons les calculs nécessaires et l'explicatif pour les mettre en place.

Temps décompté : 0,75 h.

Nous voulons passer FileMaker de la version 6 à la dernière version.

Nous analysons votre situation, vous conseillons sur le processus à mettre en place (mise à jour, migration ou refonte totale), vous formons à la version actuelle, totalement différente, et vous soutenons pour l'ensemble du processus.

Dans votre cas, un pack de 30 heures est nécessaire.

Nous envisageons de mettre en place le logiciel FileMaker Server pour gérer nos bases de données. Est-ce justifié selon vous ?

Vous n'avez que deux postes clients, deux petits fichiers FileMaker et aucun accès Web. Ce n'est donc pas obligatoire. Mais c'est un plus pour la sécurité et les sauvegardes.

Ayant répondu en moins de 5 minutes, aucune durée n'est décomptée.

Je dois faire un catalogue et nos données sont sous FileMaker. J'ai entendu dire qu'on pouvait automatiser la mise en page des données dans XPress. Comment faire ?

Vous pouvez utiliser des xTensions comme XData ou XCatalog,… avec n'importe quelle base de données, et donc avec FileMaker. Nous pouvons réaliser cela pour vous ou vous former et vous aider à le faire.

Vous choisissez la formation sur site, avec un pack de 6 heures (et les frais de déplacement en sus).

Nous avons pas mal de problèmes d'organisation. Je suis convaincu qu'en réorganisant certaines tâches, avec l'aide de l'informatique, on pourrait avancer. Pouvez-vous nous aider ? J'ai entendu dire qu'on pouvait gérer le temps avec FileMaker ?

Oui bien sûr. FileMaker peut gérer 95% d'une PME comme la vôtre. Nous avons entre autre créé plusieurs gestions de temps, à commencer pour nous-mêmes. Cela relève d'un vrai travail de conseil que nous pouvons mener.

Avec un pack de 6h, on peut commencer l'analyse et même la programmation des tout premiers éléments.

Nous pensons réorganiser la gestion de nos informations, et confier cela à un stagiaire en informatique pendant 3 mois. Il ne connaît pas FileMaker, pouvez-vous nous aider, sachant qu'on ne vous confiera pas le développement vu qu'il est là pour ça ?

Aucun problème. Nous sommes là pour compléter votre propre action, ou celle de vos fournisseurs habituels, pour vous aider à réussir vos projets. Il apprendra FileMaker, commencera son projet, et on validera ensemble que tout va dans la bonne direction. S'il n'a pas le temps de tout terminer avant la fin du stage, l'ayant suivi, nous pourrons terminer à sa place à moindre coût. Nous pourrons également assurer les éventuelles modifications que réclame la vie d'une base de données dans les mois ou les années qui suivent.

Nous vous proposons 24 heures de formation-action en intensif au début puis en soutien ensuite.

À votre tour...

Les tarifs dégressifs du Crédit Temps

Le Crédit Temps est vendu sous forme de packs d'heures payées d'avance.

Plus le pack d'heures est important, plus le tarif est intéressant et vous vous protégez plus longtemps d'éventuelles augmentations de tarif.

Les heures sont en effet valables pendant 24 mois, jusqu'à épuisement du stock.

Les prix indiqués ci-dessous sont en euro.

Notre pack le plus populaire

Nombre d'heures	Tarif horaire HT
À partir de 50 heures	105 €
À partir de 24 heures	110 €
À partir de 12 heures	115 €
À partir de 6 heures	120 €
À partir de 3 heures	125 €
Tarif horaire hors crédit-temps	140 €

Concrètement, un devis est établi au nom de l'organisme à facturer. Pour nous signifier son acceptation, vous nous retournez ce devis avec votre bon pour accord ou bien un bon de commande officiel ou encore une acceptation de prise en charge de l'organisme payeur.

Le Crédit-Temps peut alors commencer à être utilisé et la première séance de travail est programmée dans un délai d'un mois environ (sous réserve de réception de votre règlement).